

UN LIBRARY



NATIONS UNIES

NOV 29 1979

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA ELECTION



Distr.
GENERALE
A/34/726
27 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 54 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA COMPOSITION DES ORGANES PERTINENTS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Rapport de la Commission politique spéciale

Rapporteur : M. Paul COTTON (Nouvelle-Zélande)

1. La question intitulée "Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies" a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale conformément à sa résolution 33/138 du 19 décembre 1978.
2. A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a, sur la recommandation du Bureau, décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Commission politique spéciale.
3. A la 35ème séance de la Commission politique spéciale, le 21 novembre, le Président a déclaré que les contacts qu'il avait eus avec les groupes régionaux lui donnaient à penser qu'il n'existait aucun consensus concernant cette question. Il a donc proposé que le débat sur le fond sur ce point soit reporté à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale. En l'absence d'objection, il en a été ainsi décidé.

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE

4. La Commission politique spéciale recommande à l'Assemblée générale d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session la question intitulée "Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies".
